

Commune de Gingsheim

---°---

Travaux d'aménagement pour la lutte contre
les coulées d'eaux boueuses

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION N°6
du 11 juin 2012**

Affaire 4 63 1038

Marché n°		Notifié le :	21 septembre 2011
Délai	4 semaines	Lieu	Sur site

Maître d'ouvrage – Commune de Gingsheim

Nom	Tél / Fax / email	Participant	Diffusion
M. GROSS M. SIEFERT	06 14 88 09 90 / mairie.gingsheim@payszorn.com	X	X

Maître d'œuvre – ARTELIA

Nom	Tél / Fax / email	Participant	Diffusion
M. HOPPÉ M. SCHNEEGANS	03 88 56 93 81 / 03 88 56 90 20 / marc.hoppe@arteliagroup.com	X	X

Entreprise – EUROVIA Schweighouse/Moder

Nom	Tél / Fax / email	Participant	Diffusion
M. ARELLANO M. CAVALLI	06 21 22 76 32 / claud.arellano@eurovia.com 06 13 30 96 87	X	X

Conseil Général du Bas-Rhin

Nom	Tél / Fax / email	Participant	Diffusion
M. HUFSCMITT	03 88 91 31 60 / franck.hufschmitt@cq67.fr	X	X

Chambre d'agriculture du Bas-Rhin

Nom	Tél / Fax / email	Participant	Diffusion
M. BATT	03 88 99 38 43 / m.batt@bas-rhin.chambagri.fr	X	X

Agence de l'Eau Rhin-Meuse

Nom	Tél / Fax / email	Participant	Diffusion
Mme RENAULD	03 87 34 47 00 / audrey.renauld@eau-rhin-meuse.fr		X

Annexes	-
---------	---

NOTIFICATION :

Ordre de Service	Date de notification OS n°1	Ordre des travaux	Délai	Fin contractuelle des travaux
OS n°1	1/02/2012	Démarrage le 01/02/12	4 semaines	1/03/2012
OS n°2	17/02/2012	Suspension le 15/02/2012		<i>Intempéries : 17 jours</i>
OS n°3	5/03/2012	Reprise le 05/03/2012	9 jours	16/03/2012
OS n°4	20/03/2012	Reprise d'ouvrages	15 jours	6/04/2012

COMMENTAIRE SUR LE COMPTE RENDU PRECEDENT	ACTION
RAS	
1. SUJETS ADMINISTRATIFS RAS	
2. ORGANISATION GENERALE DU CHANTIER 2.1. Installation de chantier RAS 2.2. Hygiène et sécurité / circulation RAS	
3. SUIVI DU CHANTIER 3.1. Avancement des travaux RAS	
4. DIVERS Visite du bassin écrêteur de crue. Fonctionnement du bassin à moitié plein dans la nuit du 21 mai 2012. 2 épisodes orageux avec une première précipitation atteignant une quinzaine de millimètres puis une deuxième pluie de 30 millimètres. Selon M. Le Maire, l'ouvrage a permis d'éviter l'inondation du village depuis le bassin versant nord. Lors de la visite du jour, on a constaté : <ul style="list-style-type: none"> ➤ une couche de boue en fond de bassin d'environ 30 centimètres ; ➤ on a constaté un engazonnement irrégulier et la reprise d'espèce indésirable (chardon) ; ➤ une érosion ponctuelle du talus le long du chemin d'exploitation ; ➤ le désappareillage des enrochements au niveau des descentes d'eau. Il sera nécessaire, lorsque les conditions seront plus clémentes (temps plus sec) pour l'accès aux ouvrages et au bassin : <ul style="list-style-type: none"> ➤ l'entretien du fond du bassin par l'évacuation des boues accumulées ; ➤ la reprise des descentes d'eau par EUROVIA ; ➤ la reprise de l'enherbement des talus par EUROVIA ; ➤ la reprise d'une partie de l'affaissement du talus, côté chemin d'exploitation, par la mise en place de fascines de saules longitudinales, sous contrôle du CG67. 	

- Nota 1 :** Prière, aux différents destinataires, de signaler à chaque réunion s'ils n'ont pas reçu le compte-rendu de la réunion précédente.
- Nota 2 :** Sauf contestation par fax/lettre à ARTELIA, dans un délai de 8 jours après réception, les termes du présent compte-rendu seront considérés comme lus et approuvés par chaque destinataire participant à l'opération.

